



Contournement
Ouest
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait se dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

676 avis

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR DAMOUR

J'ai un avis défavorable pour ce projet

Ce projet de Contournement Ouest de Montpellier qui nous est présenté

est un projet d'un autre temps, celui où la voiture était synonyme de progrès, on sait aujourd'hui qu'il n'en a rien. Voiture et pollution sont complètement associées, alors pourquoi vouloir favoriser ce mode de déplacement ? . Lorsqu'on augmente la capacité de nouvelles voies ou l'élargissement de celles existantes, on constate une augmentation du trafic supérieure à ce qui était prévu.

Dans le plan de déplacements de Montpellier (PLU) il est noté « tout faire pour réduire la voiture ». Partout il est dit qu'il faut réduire l'impact de celle-ci et favoriser d'autres modes de déplacement.

Le COM est donc en contradiction absolue avec cette ambition puisqu'il s'agit de construire une autoroute en ville.

Nous pouvons faire le parallèle avec le TGV qui se développe alors que les lignes du quotidien, dites secondaires disparaissent. Ici on construirait une autoroute plutôt qu'améliorer l'existant, au minimum l'entretenir.

Nous ne pouvons plus nier désormais l'état d'urgence climatique, en particulier à Montpellier. La planète brûle, il est urgent de prendre des mesures dans le respect des normes environnementales et des engagements nationaux sur le climat et la biodiversité. Le COM est un très mauvais signal qui mettrait en œuvre une politique de l'offre pour la voiture, au mépris de la réalité vécue par tous après ces étés brûlants qui se succèdent .

Ce projet initié depuis plusieurs décennies serait terminé en 2027, donc dépassé.

Alors pourquoi poursuivre un projet obsolète avec des effets négatifs sur l'environnement et les populations.

La réalisation de ce projet engendrerait des nuisances pour le bien-être et la santé des habitants puisque très près des zones habitées: accroissement de la circulation entraînant une augmentation de la pollution de l'air par les particules émises des véhicules, pollution sonore, pollution visuelle, et un chantier de plusieurs années !!! . Cette autoroute infligerait une balafre dans le paysage de la commune de Saint Jean de Védas.

Les recommandations scientifiques du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) sont très claires: Il y a nécessité absolue de préserver les sols. Le chef de l'Etat dit aussi zéro artificialisation de terres!

Or les conséquences de ce projet seraient considérables sur l'environnement. Il devrait s'insérer dans l'un des endroits les plus sensibles de la périphérie de Montpellier: 2 vallées, celle de la Mosson et celle du Rieu-Coulon, l'atteinte de ces espaces serait un préjudice considérable, qu'en est-il de la protection des eaux souterraines ?

Les espaces végétalisés sont nécessaires à la lutte contre l'augmentation de la température en limitant une trop forte chaleur, et en permettant d'abaisser la température nocturne de plusieurs degrés en période de canicule . Enfin, ils permettent l'absorption des eaux lors de fortes pluies (orages cévenols dévastateurs quand le sol est bétonné)

Alors que la population demande de plus en plus le retour à une agriculture urbaine, le COM détruirait des espaces végétalisés existants et empêcherait des projets d'installations de jeunes agriculteurs-trices, d'agroforesterie, etc.

Il convient de préserver les corridors de continuité écologiques et de permettre à tous les autres modes de déplacements d'avoir leurs espaces: chemins pédestres à aménager, pistes cyclables, transports en commun. Ce sont les véritables besoins pour l'avenir des citoyens et citoyennes. Ce sont des projets pour des mobilités plus écologiques, respectueuses de l'environnement, moins énergivores, et beaucoup moins coûteuses.

Ce projet dont le budget est estimé à 278,3 M € serait largement dépassé comme il est de coutume, il est donc judicieux qu'un Débat Public soit organisé et de se pencher sur l'étude des impacts cumulés : ce projet aurait des conséquences au-delà de ce COM, l'extension de l'urbanisation sur les communes plus éloignées...

On ne peut plus se dispenser de penser l'avenir. Il est urgent de ne pas ajouter de la circulation à la circulation et si le dernier kilomètre est ralenti par manque de fluidité, il faut penser les moyens à mettre en œuvre : 20km/h sur les ronds points est une vitesse qui permet de passer sans s'arrêter, c'est ce que l'on fait quand un orage cévenol arrive brutalement et que l'eau monte dans un rond point, on avance doucement et les autres aussi

AUCUNE COMPENSATION NE PEUT REMPLACER CE QUI EST DÉTRUIT

Citoyenne engagée pour les générations futures

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **TORQUEBIAU**

Ce projet est bien sûr d'un autre siècle et catastrophique pour l'environnement et la circulation automobile (le trafic augmentera) mais avons-nous le choix? Ces 2 autoroutes existent, même si on ne les aime pas et il faut faire avec. Je suis donc favorable à un COM mais pas n'importe lequel: une 2x2 voies bien conçue, avec murs anti-bruit et forte limitation de vitesse (70 ou 80 km/h) et tous les éléments nécessaires à une bonne intégration paysagère. Une bonne signalétique sur les risques de pollution en ville devra être mise en place pour expliquer la limitation de vitesse, couplée à une verbalisation automatique par caméra. Il faut donner l'image d'une ville apaisée où on roule lentement.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **LHULLIER**

Très beau projet qui permettra de désengorger les rues de l'Ouest de Montpellier.

Montpellier grossi d'année en année, il faut des infrastructures en conséquence.

Il faut permettre aux automobilistes de pouvoir contourner Montpellier.

Il faut une jonction entre les autoroutes.

Ça permettrait dans Montpellier de laisser plus de place aux transports doux, moins de pollutions aux particules fines, moins de bruits, moins d'accidents, un trafic plus fluide et moins de stress.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **WILLINGER**

En tant que résidente du secteur ouest de la métropole de Montpellier, je souhaite contribuer à l'enquête publique sus visée, et émettre un avis défavorable quant au projet d'élargissement de l'axe routier D132 intitulé "Contournement Ouest de Montpellier."

A l'heure où l'environnement et la transition écologique sont au centre de la place publique et devraient être au cœur du débat politique, il est impensable et incohérent d'envisager des projets routiers de cette ampleur, qui dévasteraient non seulement des terres agricoles, mettraient en danger une faune et une flore précieuses et de plus en plus mal menées et augmenteraient la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, si le développement de la métropole est à construire, il doit se penser au travers d'investissements de l'argent public en cohérence avec les enjeux environnementaux et en adéquation avec une demande croissante de la part des citoyens, d'infrastructures plus responsables, telles que le développement des transports en communs ou des mobilités douces.

En vous remerciant d'offrir l'opportunité de s'exprimer sur ce projet, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Emma Willinger

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **LE GOFF**

Tout à fait d'accord pour le Contournement ouest de Montpellier.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **ANONYME**

400 millions d'euros pour construire 6 km de route ?

Il faut arrêter le gaspillage d'argent public et investir dans des projets porteurs d'avenir et d'emploi.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **CUTILLAS**

La création de cette nouvelle voie express attirerait de nouveaux véhicules en nombre. L'étude de trafic estime qu'au moment de sa mise en service en 2028 ... le COM serait déjà saturé par les 70000 véhicules qui y transitent quotidiennement. Loin de régler le problème des embouteillages, cette nouvelle infrastructure ne ferait que l'amplifier. Pour régler ce problème sur le long terme, il faut développer le covoiturage, les mobilités actives, et les transports en commun, pour diminuer le nombre de voitures sur les routes.

La circulation est déjà compliquée sur la zone, pendant la phase de travaux, les déviations et fermetures de voies la rendront encore plus chaotique. Ce sont plus de 5 années de travaux durant lesquels le quotidien des automobilistes risque de devenir invivable.

Le projet est imaginé avec des ouvrages d'art et des passages en remblai qui rendent son coût exorbitant : plus de 400 millions d'euros d'argent public pour seulement 6 km de route ! Difficile à accepter en période de crise économique ...

La construction du COM augmenterait le trafic routier, et par conséquent la pollution de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, et le nombre d'accidents de la route.

Le projet entretient la dépendance à la voiture individuelle, alors qu'il s'agit du mode de transport le plus coûteux (le coût de possession d'une voiture est de 3000€ par an en moyenne), le plus polluant, et qui occupe le plus de place dans l'espace public.

Nous dénonçons un parti-pris des organisateurs de l'enquête en faveur du COM. Le dossier d'enquête publique est orienté pour faire accepter le projet par les citoyens, en présentant des conclusions faussées, notamment concernant l'impact du projet sur la santé des automobilistes et des riverains.

Le COM c'est aussi la destruction de 16 hectares de terres agricoles, de plusieurs centaines d'arbres, la mise en danger d'espèces sauvages protégées, et l'imperméabilisation de nouvelles surfaces qui aggrave les phénomènes d'inondation.

<https://www.greenpeace.fr/montpellier/com/>

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **WILLINGER**

En tant que résidente du secteur ouest de la métropole de Montpellier, je souhaite contribuer à l'enquête publique sus visée, et émettre un avis défavorable quant au projet d'élargissement de l'axe routier D132 intitulé "Contournement Ouest de Montpellier."

A l'heure où l'environnement et la transition écologique est au centre de la place publique et devrait être au coeur du débat politique, il est impensable et incohérent d'envisager des projets routiers de cette ampleur, qui dévasteraient non seulement des terres agricoles, mettraient en danger une faune et une flore précieuses et de plus en plus mal menées et augmenteraient la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, si le développement de la métropole est à construire, il doit se penser au travers d'investissements de l'argent publique en cohérence avec les enjeux environnementaux et en adéquation avec une demande croissante de la part des citoyens, d'infrastructures plus responsables, telles que le développement des transports en communs ou des mobilités douces.

En vous remerciant d'offrir l'opportunité de s'exprimer sur ce projet, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Emma Willinger

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **ANONYME**

Le contournement ouest est nécessaire pour assainir Montpellier et Saint-Jean-de-Védas.

Le vélo ne remplacera pas la voiture

Pour ceux qui transitent de l'A75 à l'A9

Pour ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'habiter en grande périphérie de Montpellier

Pour ceux qui ne peuvent physiquement pas utiliser un 2 roues.....

Montpellier est une des rares villes de cette taille que l'on ne peut contourner ce qui provoque tant de bouchons polluants.

Ce qui ne doit pas empêcher un travail sur des modes de déplacements alternatifs.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **ROZENZWEJG**

Un tramway périphérique reliant les gares et les parkings périphériques laissera les voitures hors de Montpellier. Si travaux il y a alors ils doivent être ferroviaires.

Montpellier est la grande ville proche de mon domicile. C'est ainsi que mon avis est utile aussi.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **SOULLIER**

Ce contournement est nécessaire pour fluidifier le trafic très chargé !

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **ANONYME**

Ce projet est nécessaire au bon fonctionnement de Montpellier. Pour pouvoir soulager le centre ville du trafic automobile et des traversées routières tel que cela se passe depuis plusieurs années il faut pouvoir offrir un anneau de circulation périphérique complet dont le contournement ouest fait partie. Et il faut engager rapidement les sections manquantes notamment au nord et à l'est. En outre il faut relier l'A709 et l'A 750 pour garantir la fluidité et la continuité des parcours interurbains, sans interférer autant que cela se passe actuellement avec le trafic local.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR **PUYAU**

Ceux qui pâtissent des bouchons actuellement croient dur comme fer que ce projet va alléger leur peine mais il n'en est rien. Il suffit de constater les embouteillages qui persistent aux heures de pointe sur la RD65 et aux différents points d'entrée et sortie de Montpellier, par exemple, pour comprendre que rajouter des voies ou les détourner ne fait que déplacer le problème.

Ce projet est obsolète et son impact sur les terres agricoles et les espaces naturels, donc la biodiversité, est un véritable crime contre les générations futures en ces temps d'urgence climatique.

Le confinement imposé pendant la crise sanitaire est arrivé à temps pour démontrer combien :

- il est possible pour beaucoup de travailler autrement (télétravail), sans prendre sa voiture tous les jours, à condition que les entreprises et les administrations offrent cette possibilité et une flexibilité d'horaires d'ouverture au public,
- la qualité de l'air s'améliore dès que la circulation automobile diminue,
- la vie sauvage s'épanouit lorsque l'activité humaine (dont les flux de véhicules) ralentit,
- la préservation des terres agricoles est vitale pour garantir l'alimentation en circuit court de la population,
- le développement d'autres modes de transports (train, tram, vélo, etc.) est possible si l'on s'en donne les moyens.

La France s'est dotée d'un objectif de « zéro artificialisation nette » des sols et le Président de la République s'est engagé à valider la plupart des propositions de la Convention citoyenne pour le climat donc le projet de loi à venir devra être considéré avant de lancer un projet comme celui du COM.

Parmi les propositions validées figurent celles-ci :

- " Inclure des citoyens dans la gouvernance des mobilités au niveau local comme au niveau national";
- " Impliquer les entreprises et les administrations pour penser et mieux organiser les déplacements de leurs salariés ou agents";
- "Créer les conditions d'un retour fort à l'usage du train au-delà des voies à grande vitesse";
- " Aménager les voies publiques pour permettre de nouvelles habitudes de déplacement".

Reprenons ce dossier à zéro et posons nous les bonnes questions.

Je suis défavorable au projet de COM en l'état.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR ANONYME

Déviations de Grabel vite tout un patacaisse pour même pas 10KM de route.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR RAMIREZ

Il n'est pas raisonnable, dans le contexte actuel, de continuer à développer des infrastructures qui promeuvent les déplacements en voiture. Il est plus que temps de mettre l'énergie et l'argent dans des projets pour la transition vers le bas carbone : vélo, transports en commun, etc.

Un contournement routier n'a pas sa place dans les projets d'une métropole en 2020.

Nos enfants nous tiendront responsables de n'avoir pas pris les mesures qui s'imposaient et d'avoir continué "business as usual" sur de tels projets.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR SANCHIS

Pleinement favorable !

Montpellier est l'une des grandes métropoles françaises à ne pas avoir de rocade routière et en subit jour après jour les conséquences. Le département s'attache à réaliser dans les villes et villages de la grande couronne montpellieraine des déviations (Montbazin, Castries, Montagnac, etc ...) et semble complètement se désintéresser de la situation à l'ouest de la métropole. La jonction entre les autoroutes du nord et du sud doit impérativement être réalisée afin de réduire les flux traversant sur les grandes artères de Montpellier et rendre donc possible et surtout vivable les nouvelles pistes cyclables post-confinement.

Le discours écologiste au sujet de la bétonisation d'une part non négligeable des terres agricoles est parfaitement recevable certes, mais ne doit pas être un argument politique contre une évolution nécessaire des déplacements inter-métropolitains. L'aménagement d'un boulevard urbain avec piste cyclable me semble peu pertinent. Prenez à l'heure de pointe (7-9h en semaine) la route de Lavérune au rond point Genneveux ou la très belle piste cyclable est déserte et la double voie automobile encombrée jusqu'à l'entrée de Pignan.

Le schéma de circulation des alentours de Montpellier manque clairement d'évidence et de connexion avec les grands axes. Il est délirant de voir qu'une métropole qui dans sa partie Ouest gonfle de milliers d'habitants chaque année et n'a vu ses infrastructures évoluer depuis des décennies. Il faut réagir !

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR PARRAMON

Travaillant de nuit sur Montpellier sud & habitons Gignac nous n'avons pas la chance d'avoir des tramway adaptés à nos horaires ce qui nous oblige à prendre notre véhicule et cette route serait un avantage pour éviter de traverser toute une ville pour reprendre l'autoroute sans avoir à traverser des bouchons la journée.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR J

Défavorable à un projet qui n'est pas en phase avec les urgences environnementales actuelles, plus de routes = plus de voitures, cycle infernal, destruction de notre environnement zones naturelles et agricoles et urbanisation sont

Pensons plutôt au développement des alternatives : covoiturage - transport collectif propre- vélo etc...

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-18.html>